



Dans le canton de Vaud, les travailleuses du sexe ont pu reprendre leur activité sans interruption depuis la fin de la première vague, début juin. Fribourg et le Valais l'avaient interdite en novembre, avant de donner leur feu vert mi-décembre. Helmut Wachter/13 Photo

# La prostitution file la migraine aux Cantons

**EXCEPTION ROMANDE** Après deux mois et demi de «fermeture», le sexe tarifé est de nouveau autorisé dans les cantons de Neuchâtel et de Genève. Mais seulement en journée, et pas le dimanche.

**BENJAMIN PILLARD**  
benjamin.pillard@lematindimanche.ch

«Je suis au bord de la faillite après un total cumulé de plus de 20 semaines de fermeture depuis le printemps dernier. Je ne mange presque pas et je suis obligé d'emprunter de l'argent à droite et à gauche...» Si Richard Martinez a pu rouvrir son salon érotique du Locle (NE) sans être aux poursuites, c'est uniquement grâce à un arrangement trouvé avec son bailleur. Car nombreux sont les gérants de maisons closes romandes à avoir été contraints de vendre leurs baux commerciaux avant que la prostitution ne soit de nouveau autorisée dans leurs cantons respectifs. Sauf en terres vaudoises, où l'activité est restée licite depuis début juin. Berne, de son côté, l'avait proscrite au niveau fédéral durant la première vague.

Prohibé entre la fin d'octobre et début novembre, le secteur a ainsi pu «rouvrir» cette semaine à Neuchâtel et à Genève, soit un mois après Fribourg et le Valais. Seulement voilà: depuis le début de l'année, avec la fin des dérogations romandes aux mesures fédérales, les établissements proposant des services doivent fermer de 19 heures à 6 heures, ainsi que le dimanche... des restrictions horaires pour le moins incompatibles avec le sexe tarifé.

«Par rapport à la même période l'an dernier, je m'attends à une baisse du chiffre d'affaires de 40% pour février, fulmine Ri-

chard Martinez. On peut imaginer des pertes encore beaucoup plus importantes pour les salons des grandes villes, où de nombreux clients ne se rendent qu'à la nuit tombée afin de ne pas être repérés par les locataires de l'immeuble.»

## Port du masque et traçage contournés

Tout indique que de nombreuses prostituées prendront le risque de repasser dans la clandestinité, comme lors de la première vague, au vu des indemnités dérisoires promises aux indépendantes, leurs revenus déclarés étant souvent très bas. Certaines vont proposer à leurs clients dont elles ont les coordonnées de se déplacer à leur domicile privé, d'autres publieront des petites annonces sur internet. Un moyen qui permet aux travailleuses et tra-

«Le secteur est resté fermé un peu par défaut dans notre canton.»

Jacques Gerber, conseiller d'État jurassien chargé de l'Économie et de la Santé

vailleurs du sexe comme à leur clientèle de contourner l'obligation du port du masque (hormis pour les prestations de fellation), prévue dans le plan de protection établi par la branche. Tout comme celle de décliner son identité.

«Nous avons constaté, durant ces deux mois et demi d'interdiction, une hausse du nombre de clients qui ont refusé de payer la prestation, en menaçant les prostituées de les dénoncer», atteste Laurent Paoliello, porte-parole du Département genevois de la sécurité, de l'emploi et de la santé. Et d'expliquer que les services concernés de

son canton étaient cependant favorables à une nouvelle prohibition générale de l'activité dans tout le pays, afin d'éviter les reports observés d'un canton à l'autre. «Le concept de réalité a primé; nous avons fini par nous adapter, tout en élaborant des plans sanitaires très stricts, poursuit le chargé de communication. Nous avons expliqué aux professionnels concernés que nous disposons d'une application officielle de traçage identique à celle qui permettait de se rendre au restaurant ou en discothèque. Ses utilisateurs obtiennent un code QR contenant leur nom et numéro de téléphone. La prostituée qui le scanne ne connaît pas l'identité du client et vice versa.» Si une travailleuse ou un travailleur du sexe est testé positif au Covid, l'app permet de générer un code pouvant être directement communiqué au service de la médecin cantonale.

## Registre des clients obligatoire

Les systèmes de traçage ne proposent pas tous une anonymisation des données en cas d'infection. Lors des contrôles, en revanche, la police ne doit pas consulter les listes. «Les personnes qui s'adonnent à la prostitution comme les propriétaires des salons de massage doivent montrer qu'ils tiennent un registre des clients en vue des plans de traçage, mais les agents ne vont pas les examiner», précise la cheffe du Service neuchâtelois de l'emploi, Valérie Gianoli. «Sauf s'il venait à y avoir un cluster, ce qui n'a pas été le cas dans ce domaine à ma connaissance.»

Après nos échanges avec le ministre jurassien de l'Économie et de la Santé, Jacques Gerber, le Canton va se pencher à son tour sur une éventuelle levée de l'interdiction du sexe tarifé. «C'est resté fermé un peu par défaut, il n'y a pas eu de débat jusqu'ici, reconnaît le conseiller d'État PLR. Nous allons reprendre ce sujet la semaine prochaine.»

## «En privilégiant les tests PCR, nous perdons des millions»

**DÉPISTAGE** Les analyses rapides coûtent moins cher. Faut-il les utiliser davantage? L'infectiologue Valérie D'Acremont le pense.

«Si l'on changeait notre pratique en matière de tests pour détecter le coronavirus, nous pourrions économiser plusieurs millions de francs.» Le constat est dressé par Valérie D'Acremont, infectiologue à Unisanté et professeure à l'Université de Lausanne. Il se fonde sur le fait qu'un test rapide coûte au bas mot 50 francs de moins qu'un test PCR. Or la deuxième technique est beaucoup plus utilisée.

Les tests PCR nécessitent une analyse de laboratoire et sont très sensibles. Leurs cousins rapides sont pratiqués en Suisse depuis début novembre. En décembre, le Conseil fédéral a étendu leur utilisation. Ils réagissent si le virus est vivant et en nombre suffisant pour infecter les autres. Leur sensibilité, de 90% en moyenne, augmente si l'on se concentre sur les personnes contagieuses.

## Chaque test a ses avantages et inconvénients

«Chaque système présente des avantages et des inconvénients, par exemple en termes de vitesse ou de précision, explique Jonas Montani, porte-parole à l'Office fédéral de la santé publique (OFSP). Par conséquent, il faut utiliser le test spécifiquement correct à chaque demande.» La version rapide permet d'identifier tout de suite et d'isoler un grand nombre de personnes. La PCR détecte notamment l'infection dans les cas où il n'y a presque plus de virus. C'est par exemple utile pour les personnes hospitalisées avec des complications, qui surviennent surtout dans les suites de la maladie. «Tout dépend de l'objectif visé et la complémentarité des deux tests est importante», résume Aglaé Tardin, médecin cantonale genevoise.

S'il n'y a pas lieu d'opposer ces solutions, reste une question: quand utiliser laquelle?

«Dans le canton de Vaud, nous déployons le plus largement possible les tests rapides dans le secteur ambulatoire et employons les tests PCR surtout dans l'hospitalier, répond Valérie D'Acremont. Mais cette stratégie n'est pas toujours suivie sur le terrain.» Et ailleurs? «La situation est très variable. Dans certains pays à forte tradition de santé publique, les tests rapides sont pratiqués beaucoup plus que chez nous. Certains cantons les utilisent nettement moins.»

## Grosses économies

Ce qui a aussi des conséquences financières. En présence de symptômes ou en cas de contact proche avec un cas positif, le test est pris en charge par la Confédération. Selon les chiffres fournis par l'OFSP, le montant varie en fonction des prestations fournies (entretien médical ou pas, par exemple) et peut aller jusqu'à 156 francs pour une PCR. Globalement, la différence entre les deux analyses est de 57 francs.

Le 15 janvier, par exemple, 6840 tests rapides ont été déclarés en Suisse et 16'021 PCR. En inversant déjà les proportions, l'économie aurait été d'un peu plus de 520'000 francs. Cette estimation ne fournit qu'une indication, puisque les chiffres varient d'un jour à l'autre. Valérie D'Acremont estime même qu'environ neuf tests sur dix pourraient être rapides. «La PCR est utilisée dans des cas où les tests rapides sont plus adaptés et moins chers. Il y a une tendance générale en Suisse à promouvoir une médecine trop technologique avec de nombreuses investigations de laboratoire.»

L'OFSP étudie l'opportunité d'étendre l'usage des tests rapides, notamment dans les EMS ou d'autres institutions comme les écoles. Finalement, ce sera au Conseil fédéral de se prononcer. «Les décisions sont fondées sur des arguments épidémiologiques ainsi que sur des considérations diagnostiques et techniques, souligne Jonas Montani. Nous devons nous appuyer sur l'évaluation et la validation indépendante des différents tests et suivre le développement des connaissances scientifiques.»

CAROLINE ZUERCHER

## Les Verts adoptent un nouveau plan climat

**ASSEMBLÉE** Réunis à Berne, les délégués des Verts ont accepté un plan climatique révisé et donné leur mot d'ordre pour les votations du 7 mars.

L'assemblée des délégués des Verts s'est prononcée, hier à Berne, en faveur d'un plan pour

le climat, réclamant des mesures politiques et techniques pour faire face au réchauffement. D'ici à 2030, la Suisse doit devenir «climatiquement neutre» en réduisant au moins de 50% ses émissions internes de CO<sub>2</sub>. Ils demandent notamment une interdiction, dès 2025, de tous les nouveaux véhicules fonctionnant à l'énergie fossile et des chauffages à mazout. Le plan des Verts est nécessaire et urgent, car les objec-

tifs du Conseil fédéral et de la majorité parlementaire restent trop timides, affirme le parti dans un communiqué.

La formation a adopté ses mots d'ordre pour les votations du 7 mars prochain. Les Verts recommandent un non à l'accord de libre-échange avec l'Indonésie, qui ne contient aucune règle contraignante pour une huile de palme durable. L'accord ne met en outre pas fin aux nuisances climatiques ou envi-

ronnementales, ni ne protège la population locale. Non aussi à la loi sur l'identité électronique. L'infrastructure informatique centrale doit appartenir à l'État et ne pas être complètement privatisée, estiment les Verts. Enfin, les Verts disent aussi non à l'unanimité à l'interdiction de la burka. Sous prétexte d'égalité, cette initiative monte l'opinion publique contre les musulmans et rejoint ainsi la stratégie populiste d'exclusion. ATS

## L'enjeu des mutations

Selon Aglaé Tardin, l'apparition de nouvelles souches du virus apporte un nouvel élément à cette discussion: «Les tests PCR permettent d'identifier la présence d'un variant et donc de surveiller l'avancée des mutations.» Son homologue vaudois, Karim Boubaker, juge lui aussi que, dans cette situation particulière, on a besoin de davantage de PCR. Valérie D'Acremont relativise: «Le test rapide permet toujours de savoir si une personne a été

infectée par le virus. C'est vrai, il ne fournit pas d'information pour supposer qu'il s'agit du variant britannique ou sud-africain. Mais en cas de résultat positif, une PCR peut être faite pour les chercher. De toute façon, les circonstances actuelles sont transitoires: nous devons développer une stratégie globale de surveillance des mutations, surtout chez les personnes hospitalisées et déjà testées par PCR, car il y en aura d'autres.» C. Z.